DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 2 mars 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER,

Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s):

Excusé(s): Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Pierre MARMILLOD, Madame

Louise RICHERT, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s):

Rapporteur: Monsieur Alfred BECKER

N° CP/2015/75 - Développement des transports collectifs - 1142

Convention financière pour un transport à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le renouvellement, pour un an à compter du 3 avril 2015, de la délégation de compétence accordée à la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains pour l'organisation du transport à la demande Taxi pour tous.

Elle autorise son président à signer la convention à intervenir entre la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains et le Département.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Francine THOMAS

Accusé de réception N°: 067-226700011-20150302-lmc191927-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/03/15